



Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

8870^e séance

Jeudi 30 septembre 2021, à 14 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M ^{me} Byrne Nason	(Irlande)
<i>Membres :</i>	Chine	M. Dai Bing
	Estonie	M. Lipand
	États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. de Rivière
	Inde	M. Ravindran
	Kenya	M. Kiboino
	Mexique	M. Ríos Sánchez
	Niger	M. Aougi
	Norvège	M ^{me} Heimerback
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
	Saint-Vincent-et-les Grenadines	M. Bynoe
	Tunisie	M. Ben Lagha
	Viet Nam	M. Pham

Ordre du jour

La situation en Libye

Lettre datée du 6 août 2021, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2021/716)

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (S/2021/752)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 14 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Libye

Lettre datée du 6 août 2021, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2021/716)

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (S/2021/752)

La Présidente (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2021/838, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2021/716, qui contient le texte d'une lettre datée du 6 août 2021, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général, et sur le document S/2021/752, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'appui des Nations Unies en Libye.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Chine, Estonie, France, Inde, Irlande, Kenya, Mexique, Niger, Norvège, Fédération de Russie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Tunisie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Viet Nam

La Présidente (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2599 (2021).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : La Libye se trouve à un tournant décisif, et le Conseil de sécurité a un rôle important à jouer. Nous devons aider le peuple libyen dans sa quête

d'un avenir plus stable, notamment par la tenue des élections prévues pour le 24 décembre. Il est essentiel que les élections se déroulent à la date prévue et qu'elles soient crédibles et inclusives. L'Envoyé spécial du Secrétaire général et son équipe ont un rôle vital à jouer en appui à ce processus.

Nous devons également insister sur l'application intégrale de l'accord de cessez-le-feu. Cela englobe le retrait de l'ensemble des forces étrangères et des mercenaires, sans restriction et sans retard.

Nous accueillons avec satisfaction l'examen stratégique indépendant de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), et nous attendons avec intérêt la mise en œuvre des recommandations qui en sont issues, notamment le retour d'un Représentant spécial du Secrétaire général basé à Tripoli.

En tant que rédacteur, nous avons travaillé avec acharnement pour élaborer un texte que tous les membres du Conseil seraient en mesure d'appuyer en vue du renouvellement du mandat de la MANUL. Au cours des deux dernières semaines, nous avons mené des consultations intensives pour dégager un consensus et trouver un moyen de progresser.

Il est manifeste qu'il existe un fort consensus, et je voudrais remercier les membres du Conseil qui ont dialogué de manière constructive et fait preuve de souplesse tout au long de ces négociations difficiles. Dans ce contexte, il est regrettable que nous n'ayons pas pu obtenir l'appui de tous les membres du Conseil à un texte de compromis.

Nous continuerons de prendre langue avec tous les membres du Conseil sur un renouvellement de fond du mandat avant la date limite du 31 janvier, étant conscients de la responsabilité ultime qui incombe au Conseil d'appuyer la sécurité et la stabilité futures en Libye.

M. de Rivière (France) : En votant pour la résolution 2599 (2021), la France redit son plein soutien à la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL). Son action est cruciale pour accompagner le processus de transition politique et préparer la tenue des élections parlementaires et présidentielle le 24 décembre. Son rôle est également clef pour avancer dans la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu du 23 octobre 2020, y compris à travers son appui aux efforts libyens en vue du retrait des forces étrangères et des mercenaires, avec le soutien de la communauté internationale.

Le Conseil devra impérativement procéder à la restructuration de la MANUL lors du prochain renouvellement en janvier 2022, comme le demande le Secrétaire général. Cette restructuration n'est pas un objectif en soi. Elle doit être un instrument au service du renforcement de l'efficacité de l'action de la MANUL.

L'unité du Conseil de sécurité en soutien à la Libye est plus importante que jamais. C'est pour consolider l'unité de la communauté internationale que la France organisera le 12 novembre à Paris, avec l'Italie, l'Allemagne et l'ONU, une conférence internationale au niveau des chefs d'État et de gouvernement sur la Libye. Cette conférence visera à manifester notre appui constant au processus politique, en particulier l'organisation des élections législatives et présidentielle libyenne, ainsi qu'à la pleine mise en œuvre du cessez-le-feu et plus largement à la stabilisation de la Libye en prenant en compte les implications régionales de la crise libyenne.

M. DeLaurentis (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Le vote d'aujourd'hui est un résultat malheureux, surtout pour le peuple libyen. C'est aussi un résultat malheureux pour le Conseil de sécurité. Aujourd'hui, nous n'avons pas réussi à mettre en œuvre les recommandations issues de l'examen stratégique indépendant du Secrétaire général à un moment pourtant crucial. L'examen stratégique indépendant a clairement indiqué que le Chef de mission devait être transféré à Tripoli afin de favoriser le dialogue avec les acteurs libyens. Compte tenu de l'importance fondamentale que revêt l'appui de l'ONU aux élections nationales de décembre, les recommandations découlant de l'examen doivent être mises en œuvre maintenant, et non pas dans plusieurs mois.

Les recommandations formulées dans le rapport sur la structure des instances dirigeantes de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) faisaient écho à la conviction des Libyens selon laquelle l'installation du Chef de mission en Libye était essentielle au travail de celle-ci. Cela tenait en partie au fait que les Libyens estimaient que la présence de l'Envoyé spécial à Genève l'empêchait de mener un dialogue véritable et régulier avec les acteurs libyens.

Il nous incombe d'agir avec l'urgence que mérite le peuple libyen. Notre incapacité à restructurer la MANUL maintenant ne fait que saper nos efforts collectifs pour stabiliser la Libye. Aujourd'hui, nous devons nous poser la question suivante : comment pouvons-nous aller de l'avant de manière à mettre l'ONU et le peuple libyen en

position de faire fond sur les réalisations diplomatiques précédentes ?

Ce résultat au Conseil ne dissuadera pas les États-Unis d'appuyer fermement le peuple libyen dans sa marche vers les élections nationales du 24 décembre. Des efforts cruciaux sont en cours pour élaborer le cadre constitutionnel et juridique de ces élections. Les États-Unis appuient pleinement ces préparatifs de la Libye. Il est essentiel que les États Membres de l'ONU déploient tous les efforts possibles pour promouvoir une solution politique au conflit en Libye, notamment en soutenant la tenue d'élections libres et régulières le 24 décembre et en retirant sans délai toutes les forces étrangères et tous les mercenaires du territoire libyen.

Après 10 ans de troubles, le peuple libyen aspire toujours à la démocratie et à la stabilité. Nous appelons tous les membres du Conseil à travailler ensemble diligemment au cours des prochains mois pour adopter un mandat qui offrira la meilleure approche pour sortir de l'impasse et appuyer le processus politique. Le peuple libyen ne mérite rien de moins.

M. Ben Lagha (Tunisie) (*parle en arabe*) : La délégation de mon pays souhaite une fois de plus remercier de leurs efforts l'Envoyé spécial des Nations Unies, M. Ján Kubiš, ainsi que l'ensemble du personnel de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL).

Dans le cadre de l'appui au processus politique en Libye, nous souhaitons réaffirmer notre engagement à continuer de veiller à ce que la Mission dispose de toutes les installations nécessaires. Nous saluons également les efforts menés par la MANUL dans le cadre de son mandat pour rapprocher les parties et faire en sorte que les élections se déroulent conformément au calendrier prévu.

Nous avons tenu à participer de manière positive aux négociations sur le projet de résolution relatif au renouvellement du mandat de la MANUL et avons espéré que le Conseil parviendrait aujourd'hui à un consensus sur une résolution globale, en particulier à ce moment crucial du règlement politique en Libye. Malgré des divergences de vues relatives, nous sommes convaincus que la base du règlement politique en Libye fait toujours l'unanimité au sein du Conseil. C'est un point sur lequel nous devons faire fond.

Dans ce contexte, nous espérons que tous les membres du Conseil, sans exception, continueront à œuvrer pour qu'un consensus soit atteint afin que

le Conseil puisse s'acquitter efficacement de ses responsabilités et jouer un rôle central dans l'appui à un règlement politique global en Libye.

M. Kiboino (Kenya) (*parle en anglais*) : Le Kenya remercie la rédactrice et les autres membres du Conseil de leur attachement au processus de paix en Libye. Il est évident que nous voulons tous que la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) atteigne ses objectifs, en particulier à ce stade critique de la transition en Libye.

Cependant, la reconduction technique du mandat de la MANUL est révélatrice de l'incapacité du Conseil à parvenir à une compréhension et à une approche communes pour faciliter le succès de la Mission. Plus grave encore pour le Kenya, la prorogation technique représente une occasion manquée d'inclure des éléments importants, notamment le soutien aux efforts de réconciliation nationale de la Libye, ainsi que de prendre en compte les questions intéressant les États voisins et la région et de reconnaître le rôle important qu'ils jouent en appui au processus de paix.

Tout en saluant les efforts de la rédactrice et de tous les membres, il est décevant que ces négociations longues et intenses – et, au passage, je rends hommage à la rédactrice pour tout ce qu'elle a fait – n'aient pas abouti au consensus tant attendu pour un texte de compromis.

Le Conseil de sécurité doit faire attention dans le message qu'il envoie au peuple libyen et au monde. Il ne faudrait pas donner l'impression que les décisions du Conseil sont prises sous l'influence de quelques-uns. En effet, pour éviter d'envoyer des messages erronés au peuple libyens et à ceux de la région, nous devons écouter la Libye, nous devons écouter l'Afrique.

Nous rappelons que la voix africaine a été forte pour demander son inclusion aux plus hautes fonctions lors du dernier renouvellement du mandat. Nous exhortons donc le Conseil à mieux écouter l'Afrique, y compris en plaçant des Africains à la tête des processus de paix en Afrique. Nous devons joindre le geste à la parole en matière d'inclusion.

Enfin, le Kenya reste attaché au processus de paix en Libye, et nous entendons rester pleinement mobilisés auprès de tous les membres du Conseil, de la Libye et des États et organisations de la région pour aboutir à des décisions qui répondent effectivement aux intérêts du peuple libyen.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Après une décennie de conflit, la Libye est globalement sur la bonne voie en matière de transition politique et de reconstruction nationale. La Chine apprécie les efforts positifs déployés par toutes les parties à cet égard dans le pays. La Chine est favorable à ce que la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) joue un rôle plus actif et plus constructif pour aider la Libye à mettre en œuvre la feuille de route issue du Forum de dialogue politique interlibyen et à parvenir à un règlement politique de la question libyenne, en veillant à ce qu'il soit dirigé et pris en main par les Libyens et respecte les résolutions pertinentes du Conseil.

Sur la base de ce qui précède, la Chine appuie la prorogation du mandat de la MANUL. Le processus politique en Libye est actuellement à un tournant. Nous espérons que toutes les parties prenantes dans le pays feront preuve de la volonté politique requise et agiront conformément à la feuille de route du Forum de dialogue politique interlibyen pour que les élections se tiennent, comme prévu, à la fin de l'année. La Chine est favorable à ce que, après les élections, et en fonction de l'évolution de la situation, il soit envisagé d'ajuster le commandement de la Mission, et nous appuyons un processus politique dirigé et pris en main par les Libyens. Dans le même temps, nous soulignons que les contingents et les mercenaires étrangers doivent se retirer du pays de manière équilibrée et en bon ordre, afin d'éviter que la sécurité de la Libye et de ses voisins soit menacée ou compromise.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer que la Chine continuera de se tenir aux côtés du peuple libyen et de collaborer avec la communauté internationale dans l'intérêt d'instaurer une paix et un développement durables dans le pays.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Fédération de Russie a voté pour la résolution 2599 (2021), qui proroge jusqu'au 31 janvier 2022 le mandat de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL).

Tout d'abord, nous sommes convaincus qu'il n'y a pas d'autre option qu'un règlement global et pacifique de la crise libyenne, sous les auspices de l'ONU, et que l'ONU doit jouer un rôle central dans ce processus. Nous pensons que le consensus réuni autour de la résolution 2599 (2021) illustre l'appui indéfectible de la communauté internationale au peuple libyen à cette jonction très sensible et très importante du

processus politique, à savoir à l'approche des élections présidentielle et législatives de décembre.

Nous convenons avec nos collègues du Conseil de sécurité qu'il serait plus judicieux de mettre en œuvre les conclusions et recommandations issues de l'examen stratégique indépendant de la MANUL, notamment l'idée d'en modifier la structure, à la fin du processus électoral en cours dans le pays, qui est si important pour le peuple libyen.

Nous appelons tous les acteurs en Libye à profiter de l'appui du Conseil de sécurité pour surmonter, avec l'aide de la MANUL, les divergences qui se sont accumulées entre eux. Nous les incitons également à collaborer dans la conduite des élections prévues le 24 décembre, lesquelles ouvriront un nouveau chapitre pacifique de l'histoire de l'État libyen.

Puisque, d'après ce que j'ai compris, Madame la Présidente, la présente séance est la dernière organisée sous la présidence irlandaise pour le mois de septembre, je tiens à vous exprimer ma gratitude pour la manière dont vous avez guidé le Conseil durant un mois complexe pour cette instance, un mois ponctué par la semaine de haut niveau. Je pense parler au nom de tous nos collègues du Conseil en disant que vous avez assuré une présidence remarquable, efficace et utile.

Vous avez réussi, Madame la Présidente, à préserver le consensus entre nous, et nous espérons qu'il en sera de même à l'avenir. Nous sommes très heureux aujourd'hui que le consensus ait été obtenu sur une question aussi importante pour le Conseil.

La Présidente (*parle en anglais*) : Avant de lever la séance, je voudrais dire que, comme l'a souligné le représentant de la Fédération de Russie, il s'agit de la dernière séance du Conseil de sécurité pour le mois de septembre. Je tiens donc à exprimer la sincère reconnaissance de la délégation irlandaise à tous les membres du Conseil, ainsi qu'au Secrétariat, pour tout l'appui qui nous a été fourni. Le mois a été chargé, et nous sommes parvenus à dégager un consensus autour de plusieurs questions importantes dont nous étions saisis. Nous n'aurions assurément pas pu y parvenir seuls, et certainement pas sans le travail acharné, l'appui et le concours de toutes les délégations et des représentants du Secrétariat, ainsi que du personnel chargé du service des séances, des interprètes, des rédacteurs de procès-verbaux et du personnel de sécurité.

Alors que notre présidence touche à sa fin, je sais que tous les membres s'associent à moi pour souhaiter bonne chance au Kenya, qui assume la présidence pour le mois d'octobre. *Go n-éiri an t-ádh leat*, comme on le dit dans la langue de mon pays.

La séance est levée à 14 h 25.